



CFA-MFREO
de Coutances

79 Avenue Division Leclerc
50200 Coutances
Tél : 02 33 19 11 90
Mail : mfr.coutances@mfr.asso.fr

SIRET : 78087854200015 • NDA : 25 50 0087550 • UAI : 0501736R

1

BAC Pro Aménagements Paysagers

Formation de niveau 4

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Code Diplôme 403 214 05 – Code ROME A1203 – FORMACODE 21046 - Code Certif Info N°69538

Public concerné	Après une classe de 2 ^{NDE} BAC Pro, Techno, CAPa , autres BAC Pro Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), d'un diplôme de niveau 5 (BTS) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF
Prérequis, modalités et délai d'accès	• Faire preuve de savoir-être en entreprise • Souhaiter vivre des expériences en entreprise et travailler à l'extérieur • Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage • Pour une entrée directe en 1^{ère} ou Terminale, passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant
Présentation générale	Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, par alternance : • 1 semaine de cours / 1 semaine en entreprise (en moyenne)
Objectifs	• Acquérir des compétences techniques et des compétences en gestion de chantier • Participer à la conduite du chantier • Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager • Préparer les élèves à la poursuite d'étude
Compétences / Capacités professionnelles visées	• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être » • Découvrir la réalité du métier, le monde du travail. • Développer un réseau de relations.
Responsable de l'action, Contact	Responsable 1 ^{ère} et Terminale BAC Pro Aménagements Paysagers : M. GABRIOT Yann - yohann.gabriot@mfr.asso.fr

Formations en Alternance et par Apprentissage

4^{ème} – 3^{ème} / CAPA Jardinier Paysagiste / CAPA Production Horticole / Bac Pro Aménagements Paysagers



Contenu de la formation et durée

Enseignement Général

MG1 - Français	55 H
MG1 - Education Socio Culturelle	37 H
MG1 - Histoire – Géographie	37 H
MG2 - Anglais	37 H
MG3 – Sport (EPS)	37 H
MG4 Mathématiques	45 H
MG4- Physique - chimie	18 H
MG4 – Informatique	37 H

Enseignement Professionnel

MP1 MP2 MP3 MP4 :
Sciences et techniques de l'aménagement
de l'espace 124 H
Reconnaissance des Végétaux : 36 H

MP1et MP2 :
Sciences économiques, sociales et de
gestion 18 H

MP3 :
Biologie - Ecologie 37 H

Module d'Adaptation Professionnel
70 H

Enseignement lié à l'alternance

Accueil	15 H
Bilan Stages	18 H
Bilan-Carnet	18 H
Services	9 H

Durée : cycle en 2 ans soit 1295 H

35 H hebdomadaire

soit : 18 à 19 semaines cours annuelles

Alternance : 21 à 22 semaines en entreprise



**Modalités
pédagogiques**

La pédagogie de l'alternance

En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études.

En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.

Des outils indispensables

- **Le carnet de liaison**, toujours dans le cartable du jeune, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître de stage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune.

- **Les relations parents/équipe pédagogique**

Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de suivre la progression du jeune.

Modalités

Le principe pédagogique de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en stage pour l'aider à mieux comprendre les cours.

Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune.

Après le temps de stage, le jeune va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences (Bilan Stage). Cette restitution à chaque session MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.

**Coût de la
formation**

Interne

- Coût Enseignement : 1 300 €
- Coût Restauration : 486 €
- Coût Vie Résidentielle : 432 €
- Frais de dossier : 38 €
- Adhésion CFA MFREO : 33 €
- TOTAL : **2 289 €**

Demi-Pensionnaire

- Coût Enseignement : 1 300 €
- Coût Restauration : 270 €
- Coût Vie Résidentielle : 194 €
- Frais de dossier : 38 €
- Adhésion CFA MFREO : 33 €
- TOTAL : **1 835 €**

Les élèves inscrits peuvent bénéficier des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.



Suivi des stages	• Les stages peuvent se faire dans les entreprises de paysage, golf, camping, collectivité locale • La recherche des stages est assurée par le jeune et sa famille en collaboration avec le CFA MFR • Les conventions de stages, le carnet de liaison, les visites de stage, ainsi que le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi de stage optimal • La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine • Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut scolaire, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par le CFA MFR. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans le CFA MFR, sur le trajet entre le domicile / le CFA MFR / le stage et durant le stage.
Evaluation de la formation	1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'élève en rapport avec son projet 2. Mesure des acquis de l'élève (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude) 3. Mesure de la satisfaction des familles, de l'élève en cours de cycle de formation (bilan pédagogique semestriel) 4. Mesure du taux de réussite aux examens 5. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole 6. Enquête de satisfaction des familles, de l'élève après le cycle de formation (bilan à 6 mois)
Passerelles et débouchés possibles	Poursuite d'études vers : • Certificat de Spécialisation : Arboriste élagueur, Arrosage intégré, Constructions paysagères, Maintenance des terrains de sports et de loisirs... • BTSA Aménagements paysagers, BTSA Production horticole, BTSA Technico-commercial Débouchés professionnels : • Travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	• Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite • Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane Anfray (jane.anfray@mfr.asso.fr)